

Image not found or type unknown



Siège social association domicile

Par **brigitte04**, le **09/01/2017 à 16:04**

Bonjour,rnrnProblème avec la présidente d'une association dans notre village. Elle fait ses AG chez elle et refuse l'accès de son domicile; Tous les membres bureau, et CA sont de sa famille. rnDepuis 2 ans elle n'a fait ni d'AG ni de vote du bureau tous les ans (comme indiqué dans les statuts). Les assurances ne sont pas à jour. Bref, comment peut on reprendre en main l'association rnMerci pour votre aide...

Par **Visiteur**, le **09/01/2017 à 17:23**

Bonjour,rnQuelle est la nature de l'activité de cette asso ?

Par **brigitte04**, le **09/01/2017 à 17:38**

Bonjourrnc'est une association qui faisait l'embellissement de notre village, les chemins avec les enfants... Association de Sauvegarde du Patrimoine...

Par **Visiteur**, le **09/01/2017 à 17:50**

Si cette asso est reconnue officielle et qu'elle participe à le vie locale, n'hésitez pas à évoquer vos problèmes auprès du maire.

Par **brigitte04**, le **09/01/2017** à **17:56**

elle ne participe plus à la vie locale depuis 2ans, la présidente refuse de s'investir, problème de relation avec la nouvelle municipalité. Elle ne touche plus de subvention de la part de la mairie puisqu' il n'y a plus de projets. Par contre n'est plus à jour de ses assurances. De plus, il y a beaucoup d'argent sur le compte de l'association (presque 10000€)